



Para

Michna 8 - Chapitre 11

אִזּוֹב שֶׁהָזָה בּוֹ, כָּשֶׁר לְטֹהַר בּוֹ אֶת הַמִּצְרָע. לְקַטּוֹ לְעֵצִים וְנִפְּלוּ
עָלָיו מִשְׁקִין, מִנִּגְבוֹ וְהוּא כָּשֶׁר. לְקַטּוֹ לְאַכְלִין וְנִפְּלוּ עָלָיו מִשְׁקִין,
אִם עַל פִּי שֶׁנִּגְבוּ, פָּסוּל. לְקַטּוֹ לַחֲטָאת, כְּמִלְקֵט לְאַכְלִין, דְּבַר
רַבִּי מֵאִיר. רַבִּי יְהוּדָה וְרַבִּי יוֹסִי וְרַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמְרִים, כְּמִלְקֵט
לְעֵצִים:

L'hysope utilisée pour l'aspersion de l'eau de la vache rousse reste apte pour la purification du lépreux.

Si elle a été cueillie pour servir de bois et que des liquides y tombent, il suffit de la sécher pour qu'elle redevienne valable. Si elle a été cueillie pour la nourriture et que des liquides y tombent, elle est invalide même après séchage. Si elle a été cueillie pour l'aspersion de l'eau de la vache rousse, Rabbi Méïr considère cela comme équivalent à une cueillette pour la nourriture, tandis que Rabbi Yehouda, Rabbi Yossé et Rabbi Chim'on la considèrent comme équivalente à une cueillette pour le bois.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions